

6 novembre 2024

# Charte d'engagement des professionnels et annuaire de référencement à destination des syndicis



Au cœur de  
votre quotidien

toulouse  
métropole





## Contexte

- Toulouse Métropole est engagé dans la transition énergétique de son territoire
- Le résidentiel est l'un des principaux secteurs d'amélioration
- Il faut massifier les projets de rénovation énergétique
- Cela passe par la mobilisation des professionnels du secteur

# Charte d'engagement des professionnels



Toulouse Métropole Rénov' a souhaité associer tous les acteurs économiques de la rénovation avec la mise en place d'une charte d'engagement des professionnels de la rénovation énergétique, l'objectif étant de :

- Massifier la rénovation énergétique qualitative et globale
- Lutter contre les pratiques frauduleuses
- Créer un réseau d'acteurs de la rénovation et stimuler le tissu économique local
- Partager les retours d'expérience





# Annuaire de référencement

Cette charte d'engagement se traduit par la mise en place d'un annuaire de référencement accessible depuis le [site de Toulouse Métropole Renov'](#)

**Objectif : proposer au public un accès plus facile aux professionnels locaux**

- ✓ 1ère version lancée en mars 2023 pour la maison individuelle
- ✓ **2ème version copro depuis septembre 2024** avec en plus :
  - Les bureaux d'études, dont prestations PPPT
  - Les maitres d'œuvre et architectes
  - Les syndics

**Trouvez le bon professionnel pour vos travaux de rénovation énergétique à Toulouse Métropole**

QUE RECHERCHEZ VOUS ?  
Audit, isolation, chauffage

LOCALISATION  
Code postal

RECHERCHER

Ou demandez conseil

TROUVER UN CONSEILLER





## Pourquoi s'inscrire ?

- ✓ Vous distinguer et justifier votre plus-value sur l'accompagnement des projets de rénovation,
- ✓ Entretenir une relation de confiance envers vos clients,
- ✓ Mettre en avant vos références/projets réalisés,
- ✓ Développer votre réseau auprès des autres signataires de la charte,
- ✓ Avoir un contact privilégié avec le guichet de Toulouse Métropole Renov',
- ✓ Participer au travail collaboratif notamment échanges de bonnes pratiques, connaissance accrue des rôles et missions de chacun, ...



# Critères de validation pour les syndicats

- La carte professionnelle S (reliée à votre agence) sur le site de la CCI [Fichier des professionnels de l'immobilier | CCI - Chambre de commerce et d'industrie \(www.cci.fr\)](https://www.cci.fr)

Et justifier d'un minimum d'heures de formation spécifique sur la rénovation énergétique, **14h sur la dernière année ou 42 h sur les 3 dernières années**, parmi la liste ci-dessous :

- Une formation référencée par la FNAIM ou l'UNIS, de 1 à 3 jours : [formations FNAIM](#), [formations UNIS](#).
- Le [MOOC réno copro](#) formation gratuite en ligne avec un module spécifique aux syndicats, environ 1 jour d'investissement étalé sur 4 semaines

Cette liste pourra évoluer en fonction des nouvelles formations proposées



# Comment s'inscrire

- ✓ Rendez-vous sur la page dédiée de notre site, vous y retrouverez la charte d'engagement et un guide pas à pas :
  - [Toulouse Métropole Renov' : ESPACE PROFESSIONNELS \(toulouse-metropole.fr\)](https://toulouse-metropole.fr),
  
- ✓ Une fois inscrit envoyez-nous en suivant les documents demandées (carte S et justificatif formation), pour nous permettre de traiter votre demande dans les meilleurs délais :
  - [renov.pro@toulouse-metropole.fr](mailto:renov.pro@toulouse-metropole.fr)